

### *Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*

Et, comme le disait mon préopinant, on oublie par contre d'assurer les Canadiens d'un juste prix ou d'un prix représentant réellement les coûts de cette production ou de ces supposés contrôles.

Je dis que c'est sous le couvert d'une crise qu'on veut contrôler toutes les ressources énergétiques. On va plus loin, et à l'article 14, on stipule ce qui suit, et je cite:

14. (1) Lorsqu'il est jugé nécessaire de ce faire afin de préserver les approvisionnements disponibles des produits pétroliers assujettis à un programme de répartition obligatoire, le gouverneur en conseil peut modifier ce programme en y assujettissant l'énergie électrique et en stipulant sa répartition obligatoire.

Le bill présentement à l'étude n'est pas un bill de contrôle des ressources énergétiques pétrolières, non, mais de l'ensemble des ressources énergétiques.

Et plus loin, à l'article 15, on peut lire ce qui suit:

... la fixation du prix de tout combustible de remplacement, ...

... non pas du problème du pétrole qui nous préoccupe présentement, non, mais des combustibles de remplacement. Je continue la citation:

... au sens de l'article 13, ou de l'énergie électrique, seront réglementés ...

Encore là, c'est sous le couvert d'une crise qu'on veut s'assurer un contrôle et non pas une évaluation ou l'assurance d'une distribution équitable, à des prix égaux à travers tout le Canada. Le bill n'en parle pas. Lorsqu'on veut assurer une distribution ou qu'on parle d'assurer une certaine distribution, dans aucun cas on ne parle d'assurer que ces prix-là soient équitables ou du moins égaux, pour tous les Canadiens.

Encore verrons-nous le même système que celui qui existe présentement, selon lequel un prix existe pour l'Ouest du Canada et un autre pour l'Est. On nous a donné les raisons pour lesquelles notre pétrole à nous du Québec et des provinces Maritimes provenait de l'extérieur. Nous étions donc assujettis aux prix internationaux.

Il importe, qu'une commission soit établie, oui, mais une commission d'évaluation des ressources et des besoins, et que, par l'entremise de cette commission, le gouvernement sache exactement quels moyens prendre en vue de satisfaire aux besoins des Canadiens. Si une telle étude avait été faite il y a deux ou trois ans, on aurait alors lancé la construction d'un pipe-line vers l'Est. Mais non, on s'est attardé à aider les grandes sociétés pétrolières à se garantir des revenus au détriment des Canadiens. Aujourd'hui, encore pour favoriser ces grandes sociétés en leur permettant d'augmenter leurs profits au détriment des Canadiens, on parle d'une crise, d'une augmentation de prix.

Comme je le suggérais au ministre encore aujourd'hui, quel effort le gouvernement a-t-il réellement fait pour aider l'ensemble de la population? Absolument aucun! On a, par exemple, obligé la population à se mettre «à quatre pattes» devant des décisions gouvernementales, à lui faire accepter des hausses de prix, à lui faire accepter des restrictions, mais on oublie encore de vérifier et d'assurer à cette population un rendement maximum pour ses ressources énergétiques.

Ce midi, je disais au ministre que des brevets ont été présentés en vue de réduire la consommation d'essence des véhicules, pour augmenter l'efficacité d'un gallon d'essence. La même chose pourrait exister dans les maisons, en ce qui a trait aux systèmes de chauffage. On pourrait tout simplement porter la pression de la pompe d'un système de chauffage de 100 à 150 livres et automatiquement diminuer ainsi la consommation d'huile à chauffe de 20 p. 100.

[M. Caouette (Charlevoix).]

Pourquoi le ministre n'en parle-t-il pas? Pourquoi le ministre ne suggère-t-il pas justement, grâce aux brevets présentés, certaines améliorations pour améliorer le rendement de nos ressources? Pourquoi le ministre, d'autres ministres ou le gouvernement n'a-t-il pas commandé à ses chercheurs d'étudier ces brevets-là et d'en accepter pour favoriser l'individu et non pas, comme dans le passé, de considérer comme dangereux certains brevets, seulement pour garantir aux sociétés, surtout aux sociétés pétrolières, une consommation maximum de leurs produits? Et aujourd'hui, lorsqu'on se dit aux prises avec une pénurie, avec une crise qui en fait, n'existe pas, au lieu encore de favoriser l'ensemble de la population, on lui sert la ceinture et on la force davantage à aider les grandes sociétés.

Le bill donne un outil au gouvernement pour qu'il mente davantage à la population, pour qu'il la dupe davantage, pour qu'il restreigne davantage la liberté individuelle à tout moment en disant à la population: Nous voilà aux prises avec une autre crise, nous voilà dans un autre pétrin. Puis on invoquera alors la loi pour étouffer davantage le citoyen et lui imposer les restrictions qu'on voudra. On pourra continuer ce qu'on fait présentement, mais alors d'une façon beaucoup plus légale, et maintenir le régime des deux prix: deux poids et deux mesures à travers tout le Canada.

On pourra continuer davantage à restreindre un secteur du pays à l'avantage de l'autre. On pourra continuer notre politique de déséquilibre régional.

Le bill dans son ensemble constitue une nouvelle preuve que le gouvernement est beaucoup plus intéressé à s'assurer des fonds pour sa caisse électorale, grâce à ces grandes sociétés, qu'à satisfaire aux besoins de la population.

Lorsqu'on veut contrôler comme on le fait présentement et les besoins et les distributions de produits, je pense qu'on pourrait aller encore plus loin que cela dans l'exercice de ces contrôles malheureux, et suggérer à peu près ce que les députés du Nouveau parti démocratique suggéreraient tantôt, soit de tout contrôler par sélection. Les libéraux trouvent cela drôle, mais ils s'acheminent petit à petit vers de tels contrôles sélectifs.

On ne considère d'aucune façon le respect de l'individu dans tout cela. C'est toujours la protection des grandes sociétés à l'encontre des intérêts de l'individu. Ce que je souhaite, c'est qu'au cours des délibérations en comité, il sera possible justement de réviser ce bill à fond, afin de pouvoir y incorporer des amendements qui mettront effectivement fin à ces attaques contre l'individu et à cette protection des grandes sociétés.

● (1720)

**M. J.-J. Blais (Nipissing):** Monsieur le président, on me permettra d'abord de présenter un bref argument contre les opinions qui ont été exprimées par le député de Charlevoix (M. Caouette).

Tout d'abord, il a commencé par la prémisse que la crise du pétrole n'existait pas. Monsieur le président, je me demande où était le député au cours des deux derniers mois, s'il est au courant de la crise au Moyen-Orient, et s'il est vraiment sérieux en soutenant qu'évidemment, du moins pour lui, la crise n'existait pas.

Il dit qu'il manque de renseignements sur la situation pétrolière au Canada. On sait pourtant qu'au cours des mois de février, mars, avril, mai et juin de cette année, le comité des ressources nationales et des travaux publics a siégé. Alors nous avons effectué une étude de tous ces renseignements. Nous étions en train d'interroger des